



Département de l'Hérault - Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau

Ville de **Gigean**



PLU

Élaboration du **Plan Local d'Urbanisme**

4D // LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Document Approuvé le : 21 décembre 2017

Dossier approuvé le : 21 décembre 2017
(cachet de la mairie + signature du Maire)

Ville de GIGEAN (34)

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Document Approuvé du 21/12/2017

4d - Liste des Emplacements Réservés

N° de l'ER	Désignation / opération	Dimensions / emprise	Bénéficiaire	Remarque
Routes Nationales				
1	Élargissement à 23,50m d'emprise de la RN 113 entre le pont sous l'autoroute et l'entrée d'agglomération.		Etat	
2	Élargissement à 23,50m d'emprise de la RN 113 à partir de la sortie d'agglomération direction Fabrègues.		Etat	
Routes Départementales				
3a	Création d'une voie douce de 3m d'emprise le long de l'Avenue de la Gare entre la fin de la zone urbanisée et la limite communale.	3m de large pour 966 m2 d'emprise.	Commune	
Voies et équipements communaux				
3b	Création d'un piétonnier entre l'avenue de Poussan et l'Avenue des Treilles	165 m2	Commune	
4	Élargissement du chemin du Cimetière au droit de celui-ci à 8m d'emprise.	310 m2	Commune	
5	Création d'une voie de 10m d'emprise entre la rue du Four de Grille et l'Avenue de Montpellier.	1 845 m2	Commune	
6	Élargissement de la rue du Four de Grille à 8m d'emprise	1 000 m2	Commune	
7	Chemin de la Font Rossignole et de Cdanet : élargissement entre le chemin de la Clavade et le chemin de service à 8m d'emprise	525 m2	Commune	
8	Élargissement à 10m d'emprise du chemin du Terrier	400 m2	Commune	
9	Création d'une voie de 16m d'emprise à partir du rond-point d'entrée Sud jusqu'au chemin du Mas de Peyre.	13 370 m2	Commune	
10	Réservation de terrain pour l'extension du cimetière	11 500 m2	Commune	
11	Réservation pour la création d'équipements publics de sport, culture et loisirs	18 950 m2	Commune	
12	Emprise du tracé d'intérêt général ligne nouvelle Languedoc-Roussillon	569 000 m2	SNCF Réseaux	
13	Création d'une voie de 12m d'emprise entre la rue des Cistes et le chemin du Mas d'Arrenque, prenant ponctuellement élargissement de la rue des Perrières.	5 920 m2	Commune	
14	Création d'une voie de liaison et de structuration des futurs quartiers au lieu-dit Mas d'Arrenque, entre la RD613 et l'ER13, d'une emprise de 12m.	5 420 m2	Commune	
15	Création d'une voie de liaison et de structuration des futurs quartiers au lieu-dit Mas d'Arrenque, entre la RD613 et le chemin de Courmonterral, d'une emprise de 12m.	3 030 m2	Commune	
16	Création d'une liaison véhicules et piétons entre la rue de l'Astrée et la zone pour des équipements publics futurs (1AUEQ) : assurer la desserte des équipements publics.	96 m2	Commune	
17	Création d'une liaison piétonne entre l'Avenue de Béziers (centre-ville) et la zone pour des équipements publics futurs (1AUEQ) : assurer la desserte des équipements publics.	430 m2	Commune	
18	Création d'une voie de liaison d'une emprise de 8m pour desservir les zones 1AU3 et 1AUEQ en greffe sur le lotissement du Mas de Peyre (voie en attente).	1 125 m2	Commune	
19	Création d'un espace vert public à la jonction de la rue de la Farigoule et de la rue de la Fontaine Saint-Antoine.	435 m2	Commune	
20	Élargissement à 10m d'emprise du chemin de Courmonterral entre le cimetière et l'ER15.	705 m2	Commune	